

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE TRAIT D'UNION**  
**Jeudi 28 novembre 2024 à 20 h - en visioconférence**

Challes-les-Eaux, le 1<sup>er</sup> novembre 2024,

Chers amis,

En 2015, Le Sappel décidait de créer l'association **Trait d'Union**. La vocation de cette association loi 1901 est de **porter les projets d'intérêt général du Sappel**. Elle se veut être un signe concret de l'engagement du Sappel au cœur de la société ; elle officialise la dimension essentielle du travail de lien social du projet du Sappel.

Nous avons le plaisir de vous convier à l'Assemblée Générale de l'association Trait d'Union qui se tiendra en visioconférence, conjointement à celle de l'association Le Sappel,

**Jeudi 28 novembre 2024 à 20h**

A l'occasion de cette soirée, nous partagerons avec vous les fruits portés par cette association (séminaire dialogal, ateliers, ...). Toutes les informations pratiques (lien pour la visioconférence, rapport d'activité, rapport financier, renouvellement d'adhésion) sont sur notre site : [www.sappel.info/tdu](http://www.sappel.info/tdu)

Si vous ne pouvez pas être présent, nous vous invitons à compléter le pouvoir joint à ce courrier.

Pour accueillir du public dans de bonnes conditions, des travaux de mises aux normes et de rénovation sont nécessaires à la Maison du Sappel, à La Balme, pour un montant de 180 000 €. Pour plus de détails sur ce projet et nous soutenir, visitez la page : [www.Sappel.info/renovation](http://www.Sappel.info/renovation)

Nous vous remercions du soutien que vous nous apportez, par le don de temps, par le lien amical et spirituel ainsi que par le soutien financier. Notre histoire avec les plus pauvres s'écrit à partir des plus pauvres, avec vous et grâce à vous.

En cette fin d'année, nous invitons celles et ceux qui le peuvent à débiter ou à poursuivre leur engagement financier à Trait d'Union. En soutenant cette association par votre adhésion, vous encouragez le Sappel dans sa dynamique de rencontre des plus pauvres.

Merci du fond du cœur pour vos soutiens. Fraternellement,

Jean-Michel Lopez-Dubeuf,  
Président de Trait d'Union



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE TRAIT D'UNION**  
**Jeudi 28 novembre 2024**  
**POUVOIR**

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Donne pouvoir :

à Monsieur le Président, Jean-Michel LOPEZ-DUBEUF

**OU**

à : \_\_\_\_\_

Pour me représenter à l'AG et prendre part aux votes en mon nom.

Date : \_\_\_\_\_ Signature, précédée de la mention "Bon pour pouvoir" :

---

**BULLETIN D'ADHÉSION ET DE DON**  
**Association Trait d'Union**

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Adresse électronique : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_ Signature :

- Adhésion : 20 €
- Don sans reçu fiscal : \_\_\_\_\_ €
- Don avec reçu fiscal\* : \_\_\_\_\_ €
- Total : \_\_\_\_\_ €

\*Votre don est déductible de 66% dans la limite de 20% de votre revenu imposable au titre de l'impôt sur le revenu. A titre d'exemple, si je donne 200 € cela ne me coûte que 68 € nets.

Adhésion et don en ligne	<a href="http://www.Sappel.info/tdu">www.Sappel.info/tdu</a>
Don par chèque	A l'ordre de : Trait d'Union
Trait d'Union – 299, Chemin de Grange Neuve – 38200 CHUZELLES <a href="mailto:secretariat.traitdunion@gmail.com">secretariat.traitdunion@gmail.com</a> / 06 75 11 18 50	
La Fondation Le Sappel fraternité soutien l'association Trait d'Union Elle est habilitée à recevoir IFI – LEGS – DONATIONS – ASSURANCES-VIE <a href="http://www.Sappel.info/JeDonne">www.Sappel.info/JeDonne</a>	